Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1294

Artikel: Internet et ses ambiguïtés
Autor: Baechler, Emmanuel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1015060

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Organisation de l'administration vaudoise: quelle cohérence?

Un lecteur s'exprime au sujet de la nouvelle organisation des départements de l'Etat de Vaud, faisant suite à l'article paru à ce sujet dans *DP* 1293.

La presse a salué d'une seule voix le «coup» politique réussi par le gouvernement vaudois, lorsque celui-ci a annoncé une importante réorganisation de son administration. Certes, le nouveau découpage paraît répondre à certaines attentes. Et sans doute faut-il saluer ce geste politique d'autorité, après l'échec de la loi fiscale. Pourtant, il y a de quoi s'interroger sur la procédure, et même sur certaines options stratégiques, ce d'autant qu'on a déjà vu par le passé ce genre d'opération faire long feu.

Processus (trop) rapide

Vu de l'intérieur, d'abord: la rapidité et le secret qui ont entouré cette opération doivent-ils être interprétés comme un signe de défiance envers le personnel (chefs de service compris)? Sans s'appesantir sur les fréquents appels du Conseil d'Etat au partenariat et au respect de la «culture d'entreprise», rappelons tout de même le processus rapide mais participatif qui présidait ces temps à l'intégration de l'Enseignement spécialisé (SES) au Département de l'instruction publique et des cultes, preuve d'une capacité évidente de l'administration de s'adapter. Quelles précautions a-t-on prises afin qu'il en soit de même pour la Formation professionnelle (SFP)? A l'heure où le désengagement des patrons pour l'apprentissage pose un véritable casse-tête à des centaines de jeunes, le rapatriement du SFP au DIP ne sera-t-il pas perçu comme le signal que «l'Etat n'a qu'à s'en occuper tout seul»? Une réponse aux motions pendantes à ce sujet et un accord préalable avec les différents acteurs, dont les Fédérations patronales, n'auraient-ils pas été prudents ?

Quelques incohérences

Autre exemple troublant pour le simple quidam: dans un domaine où les compétences cantonales sont limitées et le renvoi à la Confédération fréquent dès que l'objet est d'importance, comment expliquer que l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage rejoigne prochainement le Département des transports, communications et énergie, alors que Vaud renvoie l'Environnement à la Sécurité ? Est-ce ainsi que l'on répondra dans les délais requis aux demandes d'implantation des industriels (l'Aménagement du territoire demeurant au département des infrastructures)? Le Service des Eaux, qui s'occupe du dossier TRIDEL ou de corriger le cours du Pissot, est-il plus proche de la sécurité ou des infrastructures ? On aimerait comprendre.

Dernier élément, plus politique celui-ci: sachant que les budgets d'austérité frappent inévitablement le bloc «santé-social-enseignement» et que la réforme vise d'abord les économies, comment ne pas craindre que les deux chefs de département concernés (de la minorité de gauche, face au Grand Conseil) se retrouvent très isolés lors de l'élaboration du budget? Mme Maurer, (qui en avait fait son cheval de bataille électorale) viendra-t-elle comme son prédécesseur Jacques Martin défendre une formation professionnelle de qualité (confiée au DIP) dans la tourmente automnale ?

Tout ceci pour dire que, si l'on comprend l'envie des élus de se ménager un effet d'annonce, celles et ceux qui travaillent sur le long terme, au service de l'intérêt public, sont aujourd'hui perplexes. Alors que des centaines de millions d'économies de fonctionnement sont encore attendus d'ici trois ans par le Conseil d'Etat, le voici qui présente un plan de réorganisation sans un seul chiffre.

Qu'on ne croie pas le personnel réfractaire au changement. Mais en l'état, le gouvernement doit admettre qu'il y n'a rien de rassurant à devoir s'en remettre à la sagacité du Grand Conseil... qui n'a, lui, que deux mois et demi pour faire le tour du sujet.

Philippe Martinet, prise de position personnelle du secrétaire de la Coordination inter-associations.

Internet et ses ambiguïtés

Internet est une collection d'outils, pour certains très techniques. A ce titre il ne peut pas être la panacée universelle à tous nos problèmes de société. En particulier, il n'a pas contribué à gommer les inégalités de notre société. Cela ne signifie cependant pas qu'il n'ait aucune influence sur notre manière de vivre. Pour ma part, j'en vois trois particulièrement importantes:

- Il a contribué à répandre la langue universelle des ingénieurs et des scientifiques: l'anglais. Son usage est devenu quotidien même dans les pays non anglophones. A ce titre, Internet ne peut que répandre les valeurs culturelles anglo-saxonnes.
- Il permet de diffuser très vite toutes sortes d'informations pratiques, ce qui accélère le rythme de vie des entreprises et de la recherche.
- Il commence à généraliser la diffusion de distractions de masse encourageant la passivité et le conformisme le plus étroit.

Ces trois influences sont loin d'apporter des remèdes aux maux de notre société. Mais elles sont réelles et importantes. Elles perpétuent une division en trois classes de notre société: une «élite»de techniciens anglophiles, une «masse» de gens distraits à longueur de journée, et les exclus.

Elles font également de la planète un seul «village global» où tout évolue très vite et où toute personne qui ne suit pas ce rythme est définitivement distancée. Elles renforcent enfin des valeurs comme la réussite, la compétence, la compétitivité par rapport à d'autres plus humanistes, mettant l'accent sur le développement harmonieux de la personne et de la société. Mais il est vrai que ce réseau a permis à certaines minorités de s'organiser et de se souder d'une manière qui aurait été impossible sans Internet.

Emmanuel Baechler, Lausanne